PROCÈS-VERBAL
RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
TENUE LE MARDI 6 NOVEMBRE 2018

MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT PRÉSENTS

REPRÉSENTANTS DES PARENTS
Mesdames Myriam Bourassa, Julie Desrosiers, Maryse Meunier, Nadia Guillemette, et Chantal Moisan ainsi que monsieur Patrick Bédard, représentants des parents

REPRÉSENTANTES DES ENSEIGNANTS
Mesdames Martine Bradette, Véronik Lapierre, Rachelle Philie et Julie St-Germain, représentantes des enseignants

REPRÉSENTANTE DU PERSONNEL DE SOUTIEN
Madame Geneviève Yelle, représentante du personnel de soutien

MEMBRES DE LA DIRECTION D'ÉCOLE
Monsieur Dominique Lapalme, directeur d'école
Madame Isabelle Joannette, directrice adjointe

MEMBRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT ABSENT
Madame Dominique-Sophie Thomas, représentante du service de garde

1. **MOT DE BIENVENUE ET PRÉSENTATION DES MEMBRES**
   À 19 h, monsieur Patrick Bédard, président, souhaite la bienvenue aux membres présents pour la rencontre.

2. **VÉRIFICATION DE LA PROCÉDURE DE CONVOCATION**
   Tous les membres ont reçu l'avis de convocation et les documents relatifs à la rencontre de ce soir à l'exception de madame Julie Desrosiers. La correction sera apportée.

3. **QUESTIONS DU PUBLIC**
   Aucun public présent.

C.É.-18-19-6683 4. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
IL EST PROPOSÉ PAR madame Julie St-Germain, représentante des enseignants, que l'ordre du jour soit adopté tel que modifié, soit :

6.2 Suivi sur la démission d'un membre du conseil d'établissement **(Ajout)**
10.1 Règles de régie interne **(Ajout)**
10.2 Suivi sur la formation d'éducation à la sexualité **(Ajout)**
10.3 Suivi du projet éducatif **(Ajout)**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.É.-18-19-6684 5. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 3 OCTOBRE 2017**
IL EST PROPOSÉ PAR madame Rachel Philie, représentante des enseignantes,

que le procès-verbal de la rencontre du 2 octobre 2018 soit adopté tel que modifié.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. SUIVIS

C.É.-18-19-6685

6.1 Normes et modalités

Monsieur Dominique Lapalme, directeur, remet une copie papier des documents aux membres.

Il explique qu'une modification a été faite, soit que la référence au cours d'éducation à la sexualité a été retirée, car cela ne fait pas partie des normes et modalités d'évaluation.

Les dates d'évaluation des examens du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MÉES) et les dates de remises des bulletins ont aussi été modifiées. Il y a également une modification au niveau de l'anglais au premier cycle, soit l'ajout du texte après « production de courts textes ».

IL EST PROPOSÉ PAR madame Julie Desrosiers, représentante des parents,

que les dates proposées soient adoptées telles que proposées, car le contenu est l'objet d'un point d'information.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.2 Suivi sur la démission d'un membre du conseil d'établissement

Monsieur Patrick Bédard, président, informe les membres qu'il a reçu la lettre de démission de madame Valérie Bélanger, représentante des parents, le 21 octobre dernier. Il précise également que madame Myriam Bourassa, représentante des parents substituts, assumera l'intérim pour l'année 2018-2019.

7. RÈGLES SUR LES CRITÈRES D'INSCRIPTION 2018-2019

Monsieur Dominique Lapalme, directeur, fait un résumé du document. Il informe les membres que des modifications ont été apportées aux Règles sur les critères d'inscriptions 2018-2019, soit :

- 5.15 Famille d'accueil **(Ajout)**
- 9.2.11 École St-Patrice **(Ajout)**
- 9.2.12 Lien avec le nouveau programme au secondaire **(Ajout)**

- 9.3 École spécialisée à mandat régional. **(Ajout)**
  Actuellement, cette école n'a pas encore de nom. Ce sera un gros changement à vivre. Auparavant, les élèves visés par ce programme devaient faire des trajets d'une heure et demie chaque jour pour être scolarisés. Maintenant, ils pourront l'être sur notre territoire. L'école est située devant l'Hôpital Anna-Laberge à Châteauguay. Il s'agit d'un beau projet et le besoin était important.

Monsieur Patrick Bédard, président, ajoute que la consultation sur les critères d'inscription est également faite avec le comité de parents. Chaque année, les parents demandent l'ajout permettant de ne pas séparer les fratries, mais cela a toujours été refusé. Il invite les membres parents à lui faire parvenir leurs questions ou commentaires avant le 21 novembre 2018 afin qu'il puisse les apporter devant le comité de parents.

8. FRAIS CHARGÉS AUX PARENTS

Monsieur Dominique Lapalme, directeur, explique aux membres que deux nouvelles mesures gouvernementales en lien avec la culture s'appliquent cette année, soit :

- La mesure 15186 : 6 578,00 $ par école doit viser des endroits qui font partie du répertoire culturel. Cela couvre toutes les activités de l'école.

- La mesure 15230 : 30,12 $ par élève pour un total de 19 885,00 $ est plus large. Elle couvre les sorties culturelles, mais aussi le Zoo de Granby. Elle sera affectée aux sorties éducatives. La contribution des parents sera beaucoup moins élevée, certains recevront peut-être même un crédit.

On spécifie tout de même que les parents n'ont reçu jusqu'à présent, aucune facture pour les activités et sorties éducatives 2018-2019.

Un point est à confirmer, soit le droit de dépenser le 39,00 $, cela n'est pas dit que l'on a le droit de charger l'excédent aux parents.

Monsieur Dominique Lapalme, directeur, spécifie que lorsque les directions d'établissement ont reçu l'annonce, le point n'était pas clair. Ils n'avaient pas le mandat de ne plus charger aux parents. Il ajoute qu'il n'est pas certain si ces mesures seront récurrentes. Cette année, la direction a choisi d'appliquer les mesures à l'ensemble des parents.

Monsieur Patrick Bédard, président, précise que la mesure 15186 est une enveloppe pour cinq ans.

PROCÈS-VERBAL
RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
TENUE LE MARDI 6 NOVEMBRE 2018

C.É.-18-19-6686 9. ACTIVITÉS ET SORTIES ÉDUCATIVES

Monsieur Dominique Lapalme, directeur, présente le dossier.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Martine Bradette, représentante des enseignants,

que les activités et sorties éducatives soient approuvées telles que présentées.

APPROUVÉES À L'UNANIMITÉ

10. AUTRES SUJETS

10.1 RÈGLES DE RÉGIE INTERNE

Monsieur Patrick Bédard, président, informe les membres qu'un paragraphe expliquant la procédure pour désigner la personne qui assurera l'intérim lors d'une démission d'un membre sera ajouté au document.

10.2 SUIVI SUR LA FORMATION D'ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ

Monsieur Dominique Lapalme informe les membres qu'un comité travaillera sur le sujet en décembre prochain. Le comité va s'approprier le dossier. La commission scolaire conseille d'attendre en janvier 2019 pour débuter les activités.

Le comité sera composé des techniciens en éducation spécialisée, d'enseignants et de madame Lyne Lepage, infirmière de l'école ainsi que des membres de la direction.

Les parents recevront une communication officielle lorsque le cours débutera.

Madame Véronik Lapierre, représentante des enseignants, précise que le contenu du cours est présentement disponible sur le site du MÉES.

10.3 PROJET ÉDUCATIF

Monsieur Dominique Lapalme, directeur, informe les membres que deux rencontres ont déjà eu lieu. La présentation du projet éducatif se fera en décembre 2018. Une rencontre avec la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries (CSDGS) aura lieu en janvier 2019. Des moyens à mettre en place seront discutés et les travaux seront finalisés en mai prochain.

Un suivi sera fait à chacune des rencontres du conseil d'établissement.

11. MOT DES ENSEIGNANTS

Madame Véronik Lapierre, représentante des enseignants, mentionne que la fête de l'Halloween a été très agréable et que plusieurs membres du personnel étaient costumés.

12. MOT DU REPRÉSENTANT DU COMITÉ DE PARENTS

Mme Chantal Moisan, représentante des parents, précise que monsieur Patrick Bédard, président, et elle, étaient absents lors de la dernière rencontre du comité de parents. La prochaine rencontre du comité de parents est le 21 novembre 2018.

13. MOT DE LA REPRÉSENTANTE DU SERVICE DE GARDE

Madame Dominique-Sophie Thomas, représentante du service de garde, est absente.

14. MOT DE LA REPRÉSENTANTE DU PERSONNEL DE SOUTIEN

Madame Geneviève Yelle, représentante du personnel de soutien, informe les membres que l'équipe de techniciens en éducation spécialisée a réalisé une murale et qu'elle est affichée à l'entrée de l'école.

15. MOT DE LA DIRECTION

Monsieur Dominique Lapalme, directeur, assure aux membres qu'un suivi leur sera faire relativement au cours d'éducation à la sexualité et au projet éducatif.

Quatre rencontres auront lieu au cours de l'année pour les ateliers d'écriture relativement au plan de formation. Le but est de mettre en place une fréquence d'écriture pour développer le goût de l'écriture chez les élèves. Cela demande beaucoup de temps aux enseignants, mais la démarche est basée sur la recherche. Cette formation va s'échelonner sur plusieurs années. Beaucoup d'enseignants l'ont expérimenté et c'est une démarche gagnante. C'est important et stimulant.

Madame Véronik Lapierre, représentante des enseignants, ajoute que la démarche est basée sur des données probantes. Cette formation est offerte à l'ensemble des écoles de la CSDGS. Des livres ont été achetés pour accompagner les enseignants du préscolaire à la 6^{e} année.

Monsieur Dominique Lapalme, directeur, ajoute qu'un atelier d'écriture a été fait en classe la semaine dernière. Le projet a été accueilli avec enthousiasme par les élèves et s'intègre bien malgré les défis que cela soulève.

Madame Isabelle Joannette, directrice adjointe, explique les activités qui ont eu lieu lors de la journée de l'Halloween. Les élèves ont eu la chance de vivre la parade des plus beaux costumes, l'activité passe la citrouille sur la musique du film Gostbusters. Madame Elizabeth Descart, mère d'élèves de l'école et gérante chez Métro Plus Saint-Constant, a offert une commandite de 250 citrouilles qui ont été décorées par les élèves, en classe et au service de garde. Les citrouilles

ont été exposées en magasin et les enfants pouvaient aller les chercher. Il y avait des citrouilles des écoles Piché-Dufrost, Félix Leclerc et Vinet-Souligny.

Elle poursuit en informant les membres que la capsule du mois est « Je respecte les règles » et les méritas seront distribués au début du mois prochain.

16. MOT DU PRÉSIDENT

Monsieur Patrick Bédard, président, remercie les membres pour leur implication et leur présence.

17. ÉLÉMENTS À CONSIGNER AU RAPPORT ANNUEL

- Activités d'Halloween
- Plan de formation sur les ateliers d'écriture

C.É.-18-19-6687 **18. LEVÉE DE LA SÉANCE**

À 20 h 05,

IL EST PROPOSÉ PAR madame Rachelle Philie, représentante des enseignants, que la séance du conseil d'établissement soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Patrick Bédard, président

Dominique Lapalme, directeur